

Cette date doit encore être confirmée par le cabinet du ministre, mais je crois savoir que le ministre et ses collaborateurs ont convenu de se libérer pour nous à ce moment-là. Si cela vous convient, le comité plénier se réunira ce jour-là pour discuter du projet de loi en question.

Son Honneur le Président: L'honorable sénateur Doody, pour le sénateur Kelly et avec l'appui du sénateur Frith, propose:

Que le projet de loi C-77, Loi visant à autoriser à titre temporaire des mesures extraordinaires de sécurité en situation de crise nationale et à modifier d'autres lois en conséquence, soit déferé à un comité plénier mercredi prochain.

Plaît-il aux honorables sénateurs d'adopter ladite motion?

Le sénateur Frith: Comme la date n'a pas encore été fixée, on pourrait peut-être seulement renvoyer le projet de loi à un comité plénier, qui pourra en fixer une lui-même en fonction de l'emploi du temps du ministre.

Son Honneur le Président: Plaît-il aux honorables sénateurs d'adopter ladite motion portant que le projet de loi soit renvoyé à un comité plénier?

Des voix: D'accord.

(La motion est adoptée.)

PROJET DE LOI CANADIEN SUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

2^e LECTURE—REPORT DU DÉBAT

L'ordre du jour appelle:

Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Robertson, appuyée par l'honorable sénateur MacDonald (Halifax), tendant à la deuxième lecture du projet de loi C-74, Loi visant la protection de l'environnement, de la vie humaine et de la santé.—(*L'honorable sénateur Kenny*).

L'honorable C. William Doody (leader adjoint du gouvernement): Honorables sénateurs, je voudrais que les honorables sénateurs d'en face puissent nous dire quand nous pourrions étudier ce projet de loi. Le sénateur Phillips l'a présenté au Sénat le mardi 10 mai 1988, et le sénateur Robertson en a proposé la deuxième lecture le 17 mai.

Je comprends qu'un projet de loi puisse poser des difficultés aux honorables sénateurs, mais, en toute justice, une mesure d'une aussi grande importance devrait être débattue au Sénat. Il n'est pas possible d'expliquer ou de défendre les décisions d'une assemblée qui refuse de débattre des projets de loi du gouvernement. Je puis très bien comprendre qu'il répugne dans certains cas aux sénateurs d'accepter les mesures proposées par le gouvernement, mais il s'agit en l'occurrence d'un important projet de loi sur la protection de l'environnement. Je crois qu'il mérite qu'on en discute.

Il se peut très bien que le sénateur Kenny, au nom de qui le débat du projet de loi a été reporté, soit absent pour affaires officielles et importantes. Je n'y trouve rien à redire. Il nous arrive à tous de ne pas pouvoir être présent. Néanmoins, il n'est qu'une étoile parmi toute une galaxie de l'autre côté. Il y a sûrement quelqu'un d'autre que lui qui soit capable de parler

de ce projet de loi et de le faire renvoyer au comité ou d'en faire quoi que ce soit que le Sénat désire. Il est temps qu'on le mette en délibérations.

L'honorable Royce Frith (chef adjoint de l'opposition): Honorables sénateurs, je voudrais accepter, avec autant d'humilité et de bonne grâce que possible, le compliment que nous a fait le leader adjoint du gouvernement en reconnaissant la surabondance de talents que nous avons de ce côté-ci du Sénat.

Le sénateur Doody: Bravo!

Le sénateur Frith: Je suis d'accord pour dire que nous ne devrions jamais refuser de débattre un projet de loi dont on nous a saisis en bonne et due forme, et je tiens à bien faire comprendre que nous ne faisons rien de tel en l'occurrence.

Le sénateur Kenny a été absent la semaine dernière, sauf jeudi. Il est à nouveau absent en mission officielle jusqu'à la semaine prochaine. Il a demandé la permission de préparer pour notre caucus un exposé de ses positions sur certains aspects de ce projet de loi. Il veut l'avoir terminé la semaine prochaine, avant la réunion du 31 mai. Il est disposé, et il me l'a dit avant de partir, à parler à l'étape de la deuxième lecture la semaine prochaine dans l'espoir que le projet de loi sera renvoyé au comité. Autant que je sache, aucun autre sénateur de ce côté-ci du Sénat ne souhaite participer au débat à l'étape de la deuxième lecture, si je ne m'abuse.

• (1510)

Cela revient à dire que le débat a commencé il y a une semaine et que si tout se déroule comme prévu, le débat à l'étape de la deuxième lecture sera terminé le 31 mai ou le 1^{er} juin, soit dans deux semaines environ. Sauf erreur, il sera renvoyé alors au comité.

Cela fait peut-être une semaine de plus que ne le voudrait le gouvernement, mais je lui garantis que c'est tout et nous n'avons nullement l'intention de refuser de débattre le projet de loi ni d'en retarder l'adoption.

Le sénateur Doody: Je remercie le sénateur Frith de son explication. Je signale que je n'ai pas l'intention de dire qu'il faudrait refuser de permettre au sénateur Kenny de parler du projet de loi; comme tout autre sénateur, il a bien sûr le droit de parler du projet de loi à l'étape de la deuxième lecture, à celle du comité et à celle de la troisième lecture. Il me semble tout simplement qu'il ne sied pas à une chambre qui se targue d'être une chambre législative consciencieuse de suspendre pour une période de deux ou trois semaines le débat sur un projet de loi ministériel en raison de l'absence inévitable d'un de ses membres. Il y en a d'autres qui pourraient le remplacer, j'en suis sûr, et faire le nécessaire; c'est là que je veux en venir.

Le sénateur Frith: Je signale que si quelqu'un veut débattre de ce projet de loi entretemps il peut le faire. Le sénateur Kenny a accepté d'être le porte-parole de l'opposition pour le projet de loi en question, et tous les sénateurs lui accorderont ce droit, j'en suis sûr, et lui permettront d'en parler quand cela lui conviendra.

(Le débat est reporté.)